

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 13 Septembre 2022 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 7 Septembre 2022. **Présents :** AUGER Catherine, BERNARD Colette, BORNET Carole, CLAVEL Éric, DUMONT Sylvie, FOREST Jean-Yves, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, LEROY Anne, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** BARBIER Daniel (pouvoir à Vingdiolet MC.), BOUZOUA Yasmina, COLAS David, COLIN Séverine (pouvoir à Jaillot A.), DAGUIN Gérard (pouvoir à Lemoine F.), FONGARO Laurent (pouvoir à Guyot J.), GATEAU Mireille (pouvoir à Martin M.), MOREAU Alain (pouvoir à Rollin P.), ROY Barbara, SAURAT Jean-François (pouvoir à Roy R.) **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, CAILLOT Daniel, ESCURAT Elisabeth, HOURCABIE Guy, **Secrétaire de séance :** BERNARD Colette. **En exercice :** 44. **Présents :** 29. **Votants :** 36.

Affaires Générales : Représentation au Syndicat Intercommunal de traitement des ordures ménagères du Nord Allier

Le SICTOM du Nord Allier assure depuis 2017, pour le compte de la Communauté de communes Sud Nivernais la collecte et le traitement des déchets ménagers sur Cossaye, Laménay sur Loire, Lucenay les Aix et Toury-Lurcy.

- Suite à la démission de Mme Evelyne THEVENIN du conseil municipal de la Commune de Cossaye et de facto, de sa représentation au SICTOM du Nord Allier, il convient de pourvoir au remplacement du siège devenu vacant au sein du SICTOM. Par conséquent il est proposé à M. Bernard LION d'assurer la représentation de la CCSN au sein du SICTOM en qualité de titulaire.


Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 15 Septembre 2022

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 15/09/2022
Et de la publication le 15/09/2022

La Présidente

La Présidente,


R. ROY